Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 7

Artikel: Le sabre : croquis militaire
Autor: Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-215379

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE SABRE

Croquis militaire.

D'UN salut énergique, le colonel a congédié ses officiers. Il traverse la cour de la caserne où les troupes sont réunies pour l'appel principal et s'en va, là-bas, chez lui, dans sa villa située de l'autre côté de la place.

« Ainsi, l'ordre est formel, se disent les officiers en rejoignant leur poste, tenue de sortie *avec* sabre. »

Jamais le colonel ne discute les ordres qu'il donne : bons, mauvais, logiques ou illogiques, tous doivent être exécutés d'une manière prompte, nette, totale. Il ordonne, et la troupe obéit.

Confortablement installé devant un bureau de vieux chêne tout surchargé de paperasses et de dossiers, le colonel rédige maintenant son ordre du jour pour le lendemain. Sanglé dans son uniforme neuf, gêné aux entournures, il a hâte de quitter sa table de travail. Il éprouve le besoin de se lever, d'aller, de venir, de changer de place, de se donner beaucoup de mouvement — comme son médecin le lui a recommandé du reste — afin de lutter contre l'obésité croissante.

Dehors, le soir descend, un soir de gloire. L'air léger est chargé des parfums de l'été, et les derniers rayons du soleil couchant s'attardent sur le rideau de montagnes qui ferme l'horizon. Par la fenêtre ouverte, le colonel suit du regard les petits oiseaux qui se pourchassent au-dessus des platanes de la place. Il se lève, fait quelques pas, se penche à la fenêtre, respire avec délice la fraîcheur du soir, puis allume un gros cigare muni d'une bague dorée.

Soudain, il aperçoit un petit lieutenant qui traverse la place : tunique impeccable, culotte bouffante, casquette à longue visière et souliers vernis. Tout sémillant, le jeune officier va, vient, s'arrête, salue, discute et rit. Maintenant le voilà presque sous les fenêtres de la villa.

— Lieutenant Flambard, crie le colonel d'une voix tonnante.

Et d'un geste il invite le jeune officier à monter chez lui.

— Ça y est, pense le lieutenant qui se souvient tout à coup d'avoir oublié son sabre, je suis pincé !

Il monte la rampe d'escalier, entre dans le vestibule et aperçoit suspendu à une patère le sabre du colonel.

Sans une minute d'hésitation, il s'en empare, le fixe à son ceinturon et frappe à la porte.

— Entrez !

A peine sur le seuil, il voit le colonel devant lui, debout, les jambes écartées et les bras croisés sur la poitrine.

— Eh bien ! lieutenant Flambard, pourquoi ne portez-vous pas de sabre ?

— Mais, mon colonel, répond le lieutenant, figé dans l'immobilité réglementaire, je ne comprends pas pourquoi... je...

— Au fait, s'écrie le colonel dont la figure s'éclaire tout à coup, mais vous en avez un. J'aurai mal vu, voilà tout. Vous pouvez vous retirer.

Un salut sec, net, précis, avec claquement des talons, et le lieutenant descend rapidement l'escalier non sans avoir déposé le sabre du colonel.

Lourd, massif et puissant, le colonel fait de nouveau quelques pas et se met à la fenêtre pour inspecter la place. Une foule bigarrée circule; les tramways vont et viennent; leurs sonneries claires alternent avec les coups de trompe des automobiles.

Tout à coup, ses yeux s'arrêtent sur le lieutenant Flambard qui se promène sans sabre.

Rouge de colère, le colonel l'interpelle rudement et l'invite à monter. Sans se faire prier, le jeune officier gravit au pas de course la rampe d'escalier, s'empare prestement du sabre encore suspendu à la patère et se présente.

— Mais, mais, fait le colonel qui ne peut réprimer son courroux et son désappointement, je n'y comprends plus rien. Vous vous présentez avec un sabre, et quand je vous vois sur la place, vous n'en avez plus !

Puis, haussant la voix :

— Lieutenant Flambard, avez-vous un sabre, oui ou non ?

— Oui, mon colonel, j'ai un sabre.

— Eh bien, allez !

Même salut, même claquement des talons que la première fois.

De nouveau penché à la fenêtre, le colonel, de plus en plus intrigué, attend le lieutenant. Il veut le voir sortir de sa villa.

Ayant, comme la première fois, suspendu le sabre à la patère du vestibule, le jeune officier arrive sur le perron. Dès qu'il l'aperçoit, le colonel quitte précipitamment la fenêtre, il ouvre une porte et appelle Mme la colonelle :

— Viens vite ! viens vite !

Petite, vive, fluette, Mme la colonelle est déjà à la fenêtre.

— Ecoute, reprend le colonel, le lieutenant que tu vois là-bas, au milieu de la place, a-t-il un sabre, oui ou non ?

— Mais... non... il n'a pas de sabre.

— Eh bien ! tu te trompes, chère amie, le lieutenant que tu vois là-bas a un sabre !

Jean sans Grade.

De l'esprit de suite. — Comment fêterez-vous vos noces d'or ? demandait le pasteur de V..... à la vieille Nanette.

— Oh ! là, monsieur le pasteur, je pense qu'on ne fera rien... Voyez-vous, déjà le jour où il m'a demandée en mariage, je n'étais pas tant d'accord de le prendre.

— Mais vous l'avez pris quand même.

— Oui, mais voilà cinquante ans que je m'en repends tous les jours.

Bonne réception. — Un monsieur tout essoufflé se hisse à grand'peine dans un wagon presque complet. Puis se tournant, d'un air radieux, vers son voisin :

— Deux secondes plus tard, je manquais le train !

Le voisin avec un sourire aimable :

— Vous auriez été si gentil !

Un clairvoyant. — Fin de procès-verbal d'un garde-champêtre consciencieux :

« Nous avons relevé le cadavre de cet inconnu et l'avons fait transporter à la mairie.

» Signe particulier : Pâleur extrême.

VIEILLES COUTUMES

ON raconte au Vully qu'un nommé Richard ayant battu l'étang où les grenouilles empêchaient la Reine Berthe de dormir lorsqu'elle séjournait à Cudrefin, lui et sa famille, à perpétuité, furent dotés du privilège de prendre chaque année une provision de bois dans les forêts de l'Etat (à Chabrey ?). On ajoute qu'une convention avec l'Etat mit fin à cette livraison de bois en 1845.

Y en a-t-il trace dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat ou du Département intéressé ?

GIBBON ET LAVATER A LAUSANNE

ON sait que c'est à Lausanne que le célèbre Gibbon a composé son histoire de la *Décadence*. Lavater s'y trouvait à la même époque, et un voyageur anglais, lord H***, qui les y a vus ensemble, a raconté une scène plaisante dont il a été témoin. Pour en sentir tout le piquant, il est nécessaire de savoir que ces deux hommes différaient autant l'un de l'autre, au moral, qu'ils se ressemblaient peu physiquement. Lavater avait une de ces physionomies mobiles et expressives, des yeux pleins de feu, une parole rapide, animée et accompagnée de gestes qui la rendaient singulièrement entraînante. C'était enfin un homme tout en dehors, et son caractère véhément et passionné semblait se faire jour au travers de toute sa personne. Tandis que Gibbon, au contraire, impassible, froid, réfléchi, avait, dans son maintien et ses manières, quelque chose de la raideur de son esprit systématique. Il ne s'échauffait point, n'était jamais ému et conservait, par là, un grand avantage sur son bouillant antagoniste, dans les fréquentes discussions auxquelles donnait lieu la divergence de leurs opinions politiques et religieuses; il le déconcertait par son flegme, ou le mettait hors de lui par ses sarcasmes.

Un soir, la conversation s'engagea entre eux sur les mesures coërcitives que l'empereur d'Autriche, Joseph II, venait de prendre pour opérer la sécularisation des couvents de ses états; il les avait fait fermer, sans plus de façons. Lavater, quoique protestant, blâmait hautement ces actes, et, se laissant aller, par degrés, à toute la chaleur de son indignation généreuse.

« Oui ! s'écria-t-il, ces injustes mesures, cette violation de la propriété, ces atteintes portées brutalement à la liberté de conscience sont faites pour révolter toute âme honnête et indépendante. Et il s'élèvera, n'en doutez pas, il s'élèvera, contre elles, des voix courageuses. Un homme se présentera quelque jour qui osera dire à l'empereur : Sire, vous dépouillez vos sujets dont vous avez juré d'être le père et le protecteur; vous portez le trouble dans leurs consciences alarmées, vous régnez en tyran ! et l'empereur courroucé le fera mettre à mort. Mais, après celui-ci, il en viendra un second qui lui adressera les mêmes reproches, et ajoutera: croyez-vous, Sire ! justifier votre iniquité et faire taire la voix des opprimés, en dressant des échafauds ? Le sang innocent crie contre vous et vous condamne. Joseph ordonnera que l'on traîne encore celui-ci au supplice. Enfin il en paraîtra un troisième, et c'est alors que l'empereur ouvrira les yeux; alors il commencera à comprendre qu'il pourrait bien y avoir, au fond de l'âme d'un homme de bien, une force capable de résister à toute la puissance des rois de la terre. »

Gibbon qui, jusque là, avait écouté en silence, répond, avec une imperturbable gravité, en frappant sur sa tabatière : « Mon cher Monsieur, j'aimerais mieux être le troisième. »

ÉPITAPHE

On lit l'épitaphe suivante sur la tombe d'un vieil épicier :

Piper peperit pecuniam
Pecunia peperit pompam
Pompa peperit pauperiem
Pauperiet peperit pietatem.

Traduction : Le poivre engendre l'argent, l'argent engendre la magnificence, la magnificence engendre la misère, la misère engendre la piété.

LE BUSTE DE J. J. ROUSSEAU AU TEMPLE DE SAINT-LAURENT

LES Amis de la Liberté vouaient un culte ardent à Jean-Jaques, dont les écrits préparèrent la Révolution.

Le 16 avril 1798, le citoyen Mourer propose à l'assemblée de St-Laurent de placer le buste de J.-J. Rousseau à côté de celui de Guillaume-Tell. Ce discours, dont nous allons reproduire des fragments, renferme de curieux détails et permettra peut-être à quelqu'un de nos érudits lausannois de donner des précisions topographiques ou autres. Peut-être même ont-elles été déjà données ! On lit si vite et si mal à notre époque de multiples impressions. Cela excuse ou explique bien des ignorances. Nous ignorons par exemple en écrivant ces lignes l'endroit où « dans les environs de Lausanne », se trouvait le buste de J. J. Rousseau. Serait-ce dans la campagne Rouge, de la Vuachère ? Il est possible que des travaux ou articles antérieurs s'expriment à ce sujet d'une manière catégorique.

« Comme je savais, citoyens, qu'il existait dans les environs de Lausanne une statue de l'immortel J. J. Rousseau, élevée par les mains de la reconnaissance et de l'amitié, je me suis rendu ce matin avec ma fille aînée, au lieu où se trouve ce monument intéressant, qui rappelle le souvenir des vertus. Nous y avons vu l'ami, le bon ami de l'enfance, celui qui ne voyait une mère donner le sein à son petit nourrisson, sans que des larmes de joie ne coulassent sur ses joues. Il me semble voir, citoyens, assise sur le gazon, cette mère entourée d'une nombreuse famille, le plus jeune dormant sur ses genoux, les autres fôlatrant sur la belle verdure, ramassant des fleurs pour en orner son sein...

« Citoyens ! Des mains sacrilèges ont mutilé et presque détruit ce monument qui inspirait l'admiration, cette main de laquelle sont sortis Emile, Julie, le Contrat social, etc.

« Hâtons-nous, citoyens, de faire retirer ces restes précieux pour les déposer à côté de Guillaume Tell, et lorsque nous nous serons acquittés de ce devoir, l'amitié sera vengée et nous aurons bien mérité de nos concitoyens. »

Trois jours après, le citoyen Mourer préside l'assemblée et il donne la parole à Reymond :